



AAIHP § SCCAHP

BOURSE « MOBILITE 1 AN A L'ETRANGER » 40 000 €

Proposée par le *Syndicat des Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux de Paris (SCCAHP)* et l'*Association des Anciens Internes des Hôpitaux de Paris (AAIHP)*. Les fonds seront versés à parts égales par chacune des deux structures en 2 occasions successives : lors de la réunion d'accueil des nouveaux Chefs de Clinique Assistants au mois d'octobre de chaque année et le solde lors de l'Assemblée Générale de l'AAIHP au mois de mars de chaque année.

Elle est destinée à un **Chef de Clinique Assistant - Assistant Hospitalier Universitaire ou Assistant Spécialiste de l'inter région Ile-de-France, ayant déjà à son actif une thèse de sciences soutenue ou un projet de thèse en cours de soutenance afin de financer un séjour d'au moins un an à l'étranger au sein d'équipes prestigieuses de recherche, pour couvrir ses besoins personnels.**

Pièces à transmettre : Le candidat devra faire parvenir **1 exemplaire de son dossier au bureau du SCCAHP et 9 autres exemplaires au bureau de l'AAIHP**. Il devra comporter :

- une fiche d'état civil ;
- un extrait de casier judiciaire ;
- un récapitulatif de son parcours hospitalo-universitaire : externat, internat, et toutes autres fonctions éventuellement exercées ;
- la liste de ses travaux et publications scientifiques ;
- la thèse de sciences si elle a déjà été soutenue, ou bien le projet scientifique de la thèse de sciences en cours de soutenance. Dans tous les cas seront exposés les buts et protocoles des travaux envisagés ;
- le certificat d'inscription universitaire en thèse de sciences ;
- une déclaration sur l'honneur détaillant toute autre bourse ou fond recueillis pour le financement personnel du projet de mobilité à l'étranger - ou à l'inverse déclarant l'absence de toute source de financement.

Le candidat doit être adhérent au SCCAHP ainsi qu'à l'AAIHP - Joindre au dossier : attestations d'adhésion ou chèques d'adhésion, (AAIHP : 50 euros - SCCAHP : voir conditions sur le site du SCCAHP).

Les candidatures doivent nous parvenir **avant le 20 septembre 2016** (pas de recommandé)

AAIHP / Doriane de NAZELLE ET
17, rue du Fer à Moulin
75005 PARIS
www.aaihpf.fr

SCCAHP / Maud FERRARI
17, rue du Fer à Moulin
75005 PARIS
www.sccaahp.org

